

TRUMP OU L'EXPORTATION DE LA CORRUPTION SYSTÉMIQUE



ANNE E. DEYSINE *

Il existe aux États-Unis plusieurs types de corruption, la classique, peu sanctionnée, et une corruption plus large et plus grave qui ne peut être ni interdite ni poursuivie en raison de la définition restrictive de la corruption adoptée par la Cour suprême. Cette corruption interne systémique a été accentuée par le président Trump et ses violations répétées de tous types de normes

Le Code pénal des États-Unis et le droit des États fédérés. sanctionnent la corruption classique (*bribery*), ainsi qu'en a fait l'amère mais brève expérience le représentant de Louisiane chez qui l'on a trouvé 90 000 \$ cachés dans son congélateur et qui avait accepté des centaines de milliers de dollars de pots-de-vin en soutien à ses affaires en Afrique. Les crimes et délits en col blanc liés à la corruption sont en théorie passibles de peines d'amende et de prison, mais la jurisprudence de la Cour suprême rend difficiles les poursuites et les condamnations. Ainsi Jefferson condamné à 12 ans de prison a été libéré en 2017 en raison d'une décision de la juridiction suprême en 2016¹. Les membres de l'administration Trump, inculpés dans le cadre

* JURISTE ET AMÉRICANISTE, PROFESSEUR ÉMÉRITE À L'UNIVERSITÉ PARIS-NANTERRE.

¹ L'élu de Louisiane, Jefferson, avait été condamné en 2009 pour corruption et fraude pour avoir fait pression sur l'agence T&D A pour obtenir le financement d'un projet au Nigeria en échange de pots-de-vin. Mais il fut libéré en 2017 en raison d'une décision de la Cour suprême cassant la condamnation pour corruption publique de l'ancien gouverneur McDonnell. Elle avait jugé insuffisants les nombreux cadeaux et prêts à hauteur de 175 000 dollars versés à l'élu par le PDG de la société Star Scientific, qui

de l'enquête du procureur spécial Mueller, ont apporté la preuve que ces violations sont peu poursuivies. Les proches du président ont pendant des années omis de se déclarer comme lobbyistes de puissances étrangères (avec les risques de corruption associés) et ont pris des libertés avec la législation bancaire, le droit des assurances et la législation fiscale, sans parler de la loi sur le financement des élections. Et, sans l'enquête du procureur spécial Mueller, les soupçons de pressions exercées par le président Trump sur son homologue ukrainien et d'entrave à la justice, les multiples violations n'auraient été ni révélées ni sanctionnées.

36

Les États-Unis vivent depuis les années Reagan un deuxième « âge d'or ». Le premier, de 1870 à 1900, fut caractérisé par l'émergence de fortunes gigantesques et la résurgence d'une aristocratie, celle de l'argent. On considère que cette période a pris fin en raison des trois grandes catastrophes du ^{xx}e siècle, les deux guerres mondiales et la grande dépression. L'effondrement de cet « âge d'or » a permis l'émergence du New Deal et de valeurs égalitaires illustrées par un taux, après la Seconde Guerre mondiale, de 92 % applicable aux tranches supérieures de l'impôt sur le revenu. Aujourd'hui, le taux actuel est favorable aux hauts revenus qui paient proportionnellement moins d'impôts que leurs secrétaires, ainsi que s'en était ému le milliardaire W. Buffett. Le résultat est que l'écart qui était de 20 entre le salaire du PDG et celui de ses ouvriers est aujourd'hui passé à 300. Pour Sarah Chayes², c'est l'arrivée de Reagan qui a signé la fin de l'ethos d'égalité et le début d'un deuxième « âge d'or », qui continue jusqu'à nos jours et a été amplifié par Trump qui a ajouté une dose supplémentaire de corruption et de népotisme. Les 0,1 % ou 1 %, les bénéficiaires de ce nouvel « âge d'or », non contents de bénéficier de la quasi-totalité des ressources du pays, utilisent leur argent pour peser sur le système politique et mettre la main sur les rouages politiques afin d'obtenir toujours plus d'avantages. Comme le montre Jennifer

avait besoin que les universités de l'État puissent accomplir les tests cliniques d'un supplément alimentaire développé par la société.

Voir : « Judge lets former Louisiana congressman William Jefferson out of prison » ; *Washington Post*, 5 octobre 2017.

² Sarah Chayes, *Corruption in America*, Penguin Random House, 2020.

Taub³ dans son ouvrage sur le crime en col blanc, les riches n'ont pas envie de sanctionner d'autres riches et aucun de ceux qui ont été impliqués dans les plus gros scandales ces dernières années, ceux de Wells Fargo, de l'Oxycontin ou de la Compagnie du gaz et de l'électricité du Pacifique (PG&E) ne sont allés en prison⁴. C'est parce que cette corruption s'inscrit dans un contexte plus large de corruption systémique.

Outre la corruption classique, il existe aux États-Unis une corruption plus large qui tient la place de l'argent privé dans le système politique et au mode de financement des élections rendu possible par une jurisprudence favorable de la Cour suprême. Ces comportements, à défaut d'être des actes de corruption avérés, donnent l'« apparence de la corruption », mais ils ne peuvent être ni interdits ni poursuivis en raison de la définition extrêmement restrictive de la corruption adoptée par la Cour suprême⁵. Pour elle, seul un échange visible d'une somme d'argent versée à un législateur comme un avantage identifié accordé, ce qu'elle appelle un *quid pro quo*, est passible de la loi. Par son interprétation du premier amendement et l'équivalence qu'elle établit entre expression et argent (« *money is speech* »), elle permet que des sommes gigantesques soient dépensées (13 milliards de dollars pour le cycle électoral 2020) sans que le législateur, s'il en avait le désir et le courage, puisse légiférer, car toute limite serait immédiatement contestée pour inconstitutionnalité et atteinte au premier amendement qui protège la libre expression. C'est cette même interprétation qui interdit de réglementer le lobbying, les seuls textes existants se contentent d'imposer des obligations d'enregistrement et de divulgation⁶ (*disclosure*); et les mises en examen de Manafort et Flynn ont montré que ces obligations minimales ne sont pas respectées.

Nous verrons que le président Trump a accentué la corruption systémique interne par ses violations répétées de tous types de

³ Big Dirty Money, *The Shocking Injustice and Unseen Cost of White Collar Crime*, Jennifer Taub, Penguin, 2020.

⁴ Voir *Les États-Unis et la démocratie*, Anne Deysine, L'Harmattan, 2019.

⁵ *Buckley v. Valeo*, 424 U.S. 1 (1976) & *Citizens United v. Federal Election Commission*, 558 U.S. 310 (2010).

⁶ Lobbying and Ethics Reform Act of 2007; et The Foreign Agents Registration Act (FARA) de 1938.

normes, écrites ou non. Par son mauvais exemple, il a fait sauter les garde-fous et incité à la corruption à l'étranger. En proposant le même type d'échanges de bons procédés au président ukrainien, il a exporté le modèle américain de corruption, affaiblissant un peu plus l'exceptionnalisme états-unien.

Des violations systématiques des normes écrites et non écrites

38 Le pouvoir de l'argent et des lobbies ne date pas d'hier et tous les présidents depuis Eisenhower ont dénoncé le *Washington as usual*. Les campagnes électorales ont souvent été l'occasion d'attaques populistes « antigroupes d'intérêts et lobbies » par des candidats comme Jimmy Carter qui affirmait en quittant la présidence : « L'Amérique n'est plus une nation. C'est une commission de *lobbies* ». En 1992, le candidat B. Clinton s'est attaqué aux intérêts spéciaux (*special interests*) et au financement des élections, mais il a ensuite usé et abusé du système. La campagne 2008 a été marquée par l'attention portée par les deux candidats (Obama et McCain) à la lutte contre les tout-puissants et omniprésents groupes d'intérêts qualifiés d'« intérêts spéciaux », devenus avec D. Trump « le marécage » de Washington que le candidat s'était engagé à assécher. Loin de disparaître, la culture de corruption et conflits d'intérêts a prospéré avec D. Trump qui y a ajouté une bonne dose de conflits d'intérêts et de népotisme.

D. Trump a régulièrement violé les normes écrites que sont la Constitution et la loi, ainsi que les normes non écrites⁷, ces traditions indispensables au bon fonctionnement du système américain qu'il n'avait jusqu'ici pas été jugé nécessaire d'inclure dans un texte de nature contraignante. Le comportement de D. Trump est si « hors normes » que l'on ne sait pas toujours si ses actes constituent des violations des premières ou des secondes ou s'il s'agit d'une corruption du système et des institutions dont le bon fonctionnement a toujours dépendu de la bonne foi des individus et de l'acceptation du système.

⁷ *How Democracies Die*, Steven Levitsky and Daniel Ziblatt, 2008.

L'atteinte aux normes écrites

Pendant tout son mandat, le président Trump a violé les normes constitutionnelles, séparation des pouvoirs, prérogatives du Congrès, indépendance du judiciaire, liberté de la presse. Rappelons le juge qualifié « d'Hispanique en situation de conflit d'intérêt » alors qu'il est né aux États-Unis ou un autre appelé « pseudo juge » parce qu'il avait statué contre le premier décret Immigration fermant le territoire américain aux ressortissants de pays musulmans. Et tous ceux qui s'opposent au président gagnent l'appellation de « juges Obama ». Ces attaques *ad hominem* répétées ont été jugées si graves par le président de la Cour suprême qu'il est sorti de sa traditionnelle réserve et a prononcé une mise au point : il n'y a pas de juge Obama ou de juge Bush, il y a des juges qui exercent leur mission avec intégrité, indépendance et professionnalisme⁸. Plus largement, D. Trump a miné la légitimité du pouvoir judiciaire que de plus en plus d'Américains jugent non indépendant et politisé. C'est en partie le résultat de la façon dont il a instrumentalisé les nominations à la Cour suprême (en rendant publiques les listes de juges potentiels) et aux juridictions fédérales. Il a ainsi accredité l'idée que la Cour est devenue partisane et que la signification de la Constitution dépend de savoir si ce sont les juges « démocrates » ou « républicains » qui ont la majorité à la Cour.

Les médias sont quant à eux attaqués quotidiennement, oralement et par voie de tweets les qualifiant de « malhonnêtes », dispensateurs de *fake news* et « ennemis du peuple ». D. Trump s'en prend à la liberté de la presse, elle aussi garantie par la Constitution, en l'occurrence le 1^{er} amendement, et aux journalistes en refusant l'accès à la Maison-Blanche pour certains qu'il juge trop critiques. Il témoigne de son mépris en supprimant la conférence de presse quotidienne pendant un an. Puis, durant la crise du coronavirus, il instrumentalise la conférence santé transformée en exercice de télé-réalité/meeting de campagne avec Trump au premier plan et les médecins relégués au rôle de béni-oui-oui, sauf à risquer de se faire immédiatement limoger s'ils osent contredire le président et souligner le danger de la pandémie.

⁸ « Rebuking Trump's criticism of "Obama judge", Chief Justice Roberts defends Judiciary as 'independent' », *Washington Post*, Nov. 21, 2018.

En violation du principe de séparation des pouvoirs, le président Trump a régulièrement empiété sur les pouvoirs du Congrès. Il a ainsi passé outre aux pouvoirs budgétaires du Congrès en confisquant l'argent affecté au Pentagone pour l'utiliser à la construction de « son » mur, ce qu'avait spécifiquement refusé de faire le Congrès⁹. Il s'est élevé contre les pouvoirs de contrôle (*oversight*) du Congrès, élément essentiel des « freins et contrepoids », en refusant que ses proches et les membres de son administration ne témoignent, ne se plient aux citations à comparaître et en bloquant la communication des documents demandés par plusieurs commissions de la Chambre.

De même, en violation du principe de *checks & balances* (freins et contrepoids), le président s'en est pris aux dispositifs de contrôle et d'*oversight* au sein de la branche exécutive que constituent les 73 inspecteurs généraux (IG) au sein des administrations¹⁰. Il en a limogé plusieurs pour des raisons politiques¹¹, considérant qu'ils n'étaient pas suffisamment « loyaux » alors que leur mission est précisément de « *tell truth to power* », dire la vérité aux gouvernants et dénoncer les abus de la présidence et des administrations. Généralement ce sont des représailles parce que l'individu a révélé des informations que Trump ne souhaitait pas rendre publiques, comme la pénurie de tests ou bien la révélation du lanceur d'alerte sur l'affaire ukrainienne qui a donné lieu à la première mise en accusation.

40

Les normes non écrites

Le mandat Trump a été caractérisé par la violation sans précédent de dizaines de traditions non écrites qui ne sont pas pas nécessairement des violations de la loi, mais sont considérées par les politologues comme Levitsky comme les garde-fous de la démocratie américaine. Durant quatre ans nous avons pu constater à quel point le caractère sans vergogne du président lui a conféré un pouvoir considérable, car le système a reposé sur l'hypothèse que

⁹ Anne Deysine, *Les États-Unis et la démocratie*, op. cit.

¹⁰ Trump's dismissal of competent officials is an attack on accountability, *The Washington Post*, 7 avril, 2020.

¹¹ Ce faisant, il réduit à néant les dispositifs inclus par les Démocrates dans le plan de 2 200 milliards de dollars que le président souhaite pouvoir distribuer à son gré à ses alliés sans aucun contrôle.

les présidents seront raisonnables et dans l'ensemble accepteront de jouer le jeu avec une compréhension minimum des contraintes politiques et normatives. Or, ce sont justement ces transgressions qui ont été la source du soutien populiste du président, ses partisans étant convaincus qu'il « a fait avancer les choses »¹² et rendu le pouvoir au peuple.

Plus généralement, D. Trump a instrumentalisé et politisé les rouages du pouvoir ; il a modifié en profondeur la physionomie du système politique américain au point que se pose la question de son caractère démocratique. Trump n'est pas le premier président à essayer d'entraîner les militaires dans les combats politiques, mais il parle de « ses » généraux et « ses » militaires et, lorsqu'il est à l'étranger en Irak ou en Allemagne ou s'adresse aux troupes, il tient des propos partisans. De même, il est normal que les priorités de politique étrangère soient différentes pour les républicains et les démocrates, mais Trump a politisé non seulement le contenu de la politique mais la façon dont elle est conduite et l'a instrumentalisée à des fins personnelles. Il a, à plusieurs reprises, recherché l'aide de chefs d'État étrangers dans sa campagne de réélection, en demandant un « service » au président ukrainien ou en tentant d'obtenir des Chinois qu'ils achètent davantage de soja. Parallèlement, il a miné la crédibilité des agences de renseignement dont il a critiqué les responsables nommés par Obama, mais aussi ses propres choix. Parce qu'il ne pouvait accepter leurs conclusions sur l'ingérence russe dans les élections de 2016. L'un des points culminants a été le sommet d'Helsinki en 2018, quand Trump a déclaré en public croire le président Poutine plutôt que ses propres agences de renseignement.

41

Politisation et instrumentalisation du ministère de la Justice (DOJ)

Dès le début de son mandat, D. Trump court-circuite les canaux habituels et interfère avec les enquêtes du département de la justice. Il a tenté de faire pression sur son premier ministre de la Justice, Jeff Sessions, pour qu'il revienne sur sa décision de se récuser pour tout ce qui touche à l'affaire russe. Il a fait pression sur le directeur du FBI, lui demandant de lever le pied sur l'enquête

¹² « Trump Presidential NormBreaking », *Washington Post*, 15 nov. 2020.

portant sur Michael Flynn et ses conversations avec l'ambassadeur russe durant la transition avant de le limoger. Plus tard, il a demandé au conseiller juridique de la Maison-Blanche, McGahn, de renvoyer le procureur spécial, puis il lui a ensuite demandé de mentir et de nier qu'il avait fait cette requête.

Le ministère de la Justice est en charge des poursuites et de l'application de la loi. Donc, il appartient à la branche exécutive et est soumis à l'autorité du président, mais il jouit par tradition d'une grande indépendance¹³ et aucun président, avant le président Trump, ne s'est ingéré de façon aussi systématique et répétée dans les poursuites. Un pic est atteint mi février 2020, après le vote d'acquiescement du président par les sénateurs républicains, que Donald Trump a interprété comme un feu vert et la confirmation que plus rien ne s'oppose à lui. Les actes qu'il avait jusqu'ici hésité à commettre ne sont désormais plus hors limite. En une semaine, il intervient dans une action en justice touchant l'un de ses proches et gracie plusieurs individus défendus par Fox News qui ont violé la loi en matière fiscale, boursière et dont l'un a été reconnu coupable de faits de corruption (l'ancien gouverneur de l'Illinois Rod Blagojevich). Puis il décide d'exercer sa vindicte en en limogeant tous ceux qui avaient témoigné contre lui durant la procédure de mise en accusation¹⁴. Après la condamnation de Roger Stone, jugé coupable de plusieurs délits et crimes, les quatre procureurs fédéraux, comme c'est la coutume et en application des lignes directrices en matière de peines (*Sentencing Guidelines*), annoncèrent une fourchette de peine située entre sept ans et neuf ans de prison¹⁵. Aussitôt, le président se précipita sur Twitter et critiqua une peine « beaucoup trop sévère et ridicule »¹⁶. Cette première ingérence est grave, mais plus grave encore est l'annonce immédiatement après par le ministère de la Justice (DOJ) et le deuxième garde des Sceaux William Barr que l'accusation allait effectivement demander une peine inférieure à celle annoncée.

42

¹³ Bruce Green & Rebecca Roiphe, « Can the President Control the Department of Justice ? » *Alabama Law Review*, 70 : 1.1. 2018.

¹⁴ Il a limogé l'ambassadrice des États-Unis en Ukraine, accusée de ne pas être loyale au président alors qu'elle accomplissait sa mission et luttait contre la corruption interne.

¹⁵ Dans un procès pénal, deux étapes se succèdent en cas de condamnation : la condamnation, suivie de la détermination de la peine plus tard.

¹⁶ Le président finit par gracier Stone en juillet 2020.

C'est la confirmation que le président Trump est parvenu à instrumentaliser et à politiser le ministère de la Justice.

La perversion du droit de grâce

Aux termes de la Constitution, le pouvoir dont jouit le président de gracier est large et ne comporte que deux limites, l'interdiction de gracier un individu qui a été mis en accusation (*impeached*) et une application aux crimes et délits fédéraux. On a reproché à George H. Bush d'avoir gracié certains des personnages impliqués dans l'affaire Iran Contra, à B. Clinton d'avoir gracié son demi-frère et un financier fugitif (M. Rich) qui avait beaucoup contribué à sa future fondation. Mais les 44 grâces et commutations de Trump sont un exercice intéressé, immoral et autocentré du pouvoir. Si l'on fait exception de quelques Noirs graciés par le président pour essayer d'attirer le vote noir, les bénéficiaires n'ont comme seules circonstances atténuantes que d'être proches de Trump, d'avoir des liens avec la Maison-Blanche ou une résonance avec la base¹⁷, d'être riches, puissants, soutenus par *Fox News* et/ou d'avoir commis le même type de violations que certains des proches de Trump qui ont été poursuivis dans le cadre de l'enquête du procureur spécial Mueller¹⁸. C'est une perversion et une politisation à des fins personnelles du processus de grâce et une normalisation de la corruption au plus haut niveau de l'État. De surcroît, D. Trump n'hésite pas à affirmer qu'il est au-dessus de la loi et jouit du pouvoir de se gracier lui-même, ce qui est contraire à la tradition anglo-saxonne et de ce qu'a affirmé la Cour suprême dans la décision *US v. Nixon*¹⁹ et répété en 2020 dans *Mazars* et *Vance*²⁰ : personne n'est au-dessus de la loi²¹.

43

¹⁷ Ainsi le shérif Arpaio, conservateur et anti-immigrants, condamné par la justice.

¹⁸ Paul Manafort était visé par douze chefs d'inculpation incluant complot contre les États-Unis, violation de la loi FARA en matière de *lobbying* pour une puissance étrangère, blanchiment, fausses déclarations et non-déclaration de comptes détenus à l'étranger. Inculpé devant deux juridictions distinctes, il plaida coupable puis non coupable et fut condamné à un total de sept ans et demi de prison. Voir *Les États-Unis et la démocratie*, Anne Deysine, *op. cit.*, ch. 5.

¹⁹ *US v. Nixon*, 418 U.S. 683 (1974) a exigé du président Nixon qu'il communique les enregistrements effectués à la Maison-Blanche.

²⁰ *Trump v. Mazars*, 591 U.S. (2020) & *Trump v. Vance*, 591 U.S. (2020).

²¹ Trump, cerné par les affaires, Anne Deysine, *The Conversation*, 14 déc. 2020.

Non content de se servir de son mandat et de sa défaite pour tenter de s'enrichir²², Trump utilise les ressources publiques à des fins partisans. Un crescendo a été atteint à la fin de la Convention républicaine du mois d'août quand le président s'est servi de la Maison-Blanche pour accepter la nomination républicaine, dans un discours truffé d'attaques sanglantes contre les démocrates.

L'atteinte aux normes morales

44 Le président viole aussi les normes morales et déontologiques. Après avoir triché pour entrer à l'université et éviter le service militaire, il critique les militaires qualifiés de « pauvres types » et les « héros de guerre » Mueller et McCain, utilise des termes déshonorants et déshumanisants pour faire référence aux Hispaniques, aux sans-papiers et aux Noirs. Il parle d'infestations, d'animaux, de serpents et demande aux quatre députées de couleur de « rentrer dans leur pays » alors que ce sont des Américaines. Et surtout, il a généralisé le recours au mensonge et l'installation d'une vérité alternative. Il ment sur des sujets personnels aussi bien qu'économiques, politiques, juridiques. Et il ment sur l'épidémie, sur le déroulement des élections (le vote par correspondance est frauduleux) et la fraude inexistante²³. Et alors que ces assertions sont déclarées fausses par les organismes de vérification des faits (*fact-checking*), il continue à répéter oralement et sur son compte Twitter, dont le nombre de *posts* a augmenté de façon vertigineuse, que l'élection a été truquée et que la Cour suprême va remédier à cette injustice.

La loi n'interdit pas directement de complimenter un candidat au Sénat accusé de pédophilie, d'apporter son soutien à un groupe conspirationniste comme QAnon, un individu radicalisé accusé d'avoir tué deux personnes et blessé une troisième. Mais ces déclarations ne sont pas anodines, elles alimentent la haine raciale

²² Pendant les nombreux contentieux qui ont suivi l'élection, Trump a réclamé des fonds à ses partisans, prétendant qu'ils sont destinés à assurer sa défense juridique. Mais ce n'est pas ce que disent les petits caractères en bas du texte de collecte. Il a collecté plus de 200 millions de dollars. *Trump raises \$495 million since mid-October, including a massive haul fueled by misleading appeals about election fraud*, *Washington Post*, 4 déc. 2020.

²³ <<https://www.chicagotribune.com/election-2020/ct-fact-check-trump-election-20201114-ty3d4ki3czegdfp6nkunjclgoq-story.html>>.

et le chaos et encouragent un climat de corruption généralisée et d'impunité. Nombre de ses proches ont été inculpés, ont plaidé coupable ou ont été jugés pour des délits divers allant du mensonge au parjure en passant par le blanchiment d'argent, la fraude fiscale ou la non-déclaration d'activités de lobbying en faveur de puissances étrangères. Plusieurs de ses ministres ont dû démissionner pour avoir abusé d'avions privés (au lieu d'utiliser des lignes commerciales) ou entrepris des travaux personnels somptuaires au frais du contribuable. Dans le deuxième cercle, ce sont entre autres le président du lobby des armes à feu (la NRA) pris la main dans le sac²⁴ (des fonds de la NRA) ou Steve Bannon, son ancien conseiller et directeur de campagne, accusé d'avoir détourné l'argent privé versé par de petits donateurs convaincus qu'ils aidaient le gouvernement à construire le mur avec le Mexique²⁵.

La situation financière du président Trump

La situation financière du président Trump constitue la violation d'une norme écrite, la clause d'émoluments²⁶ de la Constitution (incluse par les Pères fondateurs pour tenter de protéger le futur président de la jeune République des pressions anglaises et françaises), et de règles non écrites respectées par les candidats et présidents précédents. Le président Trump s'enrichit en violation de la clause d'émoluments lorsque des dignitaires étrangers ou les membres du *secret service* descendent dans ses hôtels et acquittent des prix élevés pour des chambres et des prestations de restauration. Il touche aussi des sommes importantes au titre des redevances acquittées par des entreprises publiques ou des États étrangers pour l'utilisation de la marque Trump et pour l'émission « *L'apprenti* ». D. Trump a par ailleurs refusé de révéler son avis

45

²⁴ New York Attorney General Moves To Dissolve The NRA After Fraud Investigation, NPR, 6 août 2020. <<https://www.npr.org/2020/08/06/899712823/new-york-attorney-general-moves-to-dissolve-the-nra-after-fraud-investigation?t=1607684848426>>.

²⁵ Steve Bannon pleads not guilty to fraud after arrest on luxury yacht. Trump's ex-adviser was arrested for allegedly defrauding donors to « We build the wall » Campaign, *The Guardian*, 20 août 2020.

²⁶ Article I, section 9, paragraphe 8 de la Constitution : « Aucune personne détenant une charge de profit ou de confiance ne pourra, sans le consentement du Congrès, accepter des présents, émoluments, charges ou titres quelconques, d'un roi, prince, ou État étranger ».

d'imposition et de placer sa fortune dans une fiducie²⁷ gérée par une tierce personne de façon à garantir l'intégrité du président et l'impartialité des politiques suivies, ce qu'ont fait tous les présidents depuis J. Carter.

Les contraintes éditoriales m'empêchent de développer la responsabilité des sénateurs et des représentants républicains²⁸ dans cette érosion des normes. Leur refus de destituer un président qu'il craignent et de s'opposer à lui en rétablissant la vérité concernant le vote par correspondance, puis les accusations d'élection truquée ont joué un rôle dans la détérioration de la primauté du droit et de la confiance des citoyens en leurs institutions. Plus besoin de la Russie pour semer la discorde comme en 2016. Les républicains se chargent du travail de délégitimation démocratique. Et ces atteintes répétées à la primauté du droit ont un impact sur l'exceptionnalisme des États-Unis.

Fin de l'exceptionnalisme américain et exportation de la corruption

46

Le président a pendant quatre ans miné les valeurs démocratiques et exporté la corruption américaine partout dans le monde. Et malgré le soulagement évident des pays démocratiques, le mal est fait en interne et la contagion du mauvais exemple a gagné.

Les piliers de l'exceptionnalisme

L'exceptionnalisme américain, cette conviction des Américains qu'ils sont le peuple élu de Dieu et ont pour mission de porter la bonne parole évangélique et constitutionnelle dans le monde, repose sur deux piliers essentiels. Le premier est le rêve américain, la croyance que tout individu peut partir de rien et réussir. L'autre est la foi profonde en la Constitution et les institutions américaines, jugées les meilleures au monde et donc dignes d'être exportées partout sur la planète. En 1995, durant une visite à Kiev, le président Bill Clinton accueillait l'Ukraine au

²⁷ Le but du *trust* ou fiducie est empêcher que le président puisse s'enrichir grâce à des choix de politique étrangère qui ne bénéficieraient pas au pays mais à lui.

²⁸ Le 14 décembre, avant la certification officielle des résultats et après 51 actions en justice perdues par D. Trump, ils n'étaient que 27 à reconnaître la victoire de Joe Biden, la plupart ayant décidé de quitter la politique.

sein des grandes démocraties. Comme preuve du nouveau statut de ce pays, il rappelait aux Ukrainiens leur drapeau flottant aux côtés du drapeau américain à la Maison-Blanche durant la visite du président ukrainien à Washington quelque temps auparavant. Les cosmopolites avertis partageaient cette vision de « la cité sur la colline » et l'affirmation large de la secrétaire d'État Madeleine Albright : « Nous sommes l'Amérique, nous sommes la nation indispensable. Nous tenons debout et voyons plus loin dans le futur que les autres pays ». L'année suivante, un sondage faisait apparaître que pour 81 % des Américains leur pays était meilleur que la plupart des autres pays et qu'une démocratie ne pouvait qu'aspirer à ressembler à son modèle américain. À cette époque, le président Clinton, sa secrétaire d'État et un certain nombre d'intellectuels étaient convaincus que les experts de la société civile et des agences comme USAID²⁹ allaient propager les valeurs et pratiques démocratiques et par conséquent aider à consolider la nouvelle vague libérale dans le monde. L'exceptionnalisme américain a été renforcé par les attaques terroristes du 11 septembre 2001 et même le président Obama, critiqué pour sa tiédeur par les Républicains, affichait sa foi dans le caractère exceptionnel des États-Unis et leur rôle. « C'est cette nation qui a sauvé le monde des deux grandes tyrannies du xx^e siècle, le nazisme et le communisme. C'est ce pays qui est en passe de sauver une civilisation du terrorisme islamique. Les États-Unis d'Amérique ont été et continueront d'être une lueur d'espoir pour le monde. »³⁰

47

Du double discours des États-Unis

Quels que soient les beaux principes professés, les États-Unis n'ont pas attendu Donald Trump pour faire passer leurs intérêts avant ceux des autres pays. Il y a bien deux Amérique. Celle de la démocratie, du mouvement des droits civiques, de la statue de la Liberté et d'Hollywood est l'image que préfèrent les Européens et que certains Américains aiment à avoir d'eux-mêmes. Mais il y a aussi la seconde Amérique, celle des complots de la CIA, du

²⁹ United States Agency for International Development. L'Agence des États-Unis pour le développement international est chargée du développement économique et de l'assistance humanitaire dans le monde.

³⁰ Conférence de presse à Strasbourg le 4 avril 2009.

soutien apporté à des dictatures d'extrême droite en Grèce comme en Amérique latine, des ingérences économiques en violation de tous les beaux principes de libre concurrence. La doctrine Truman (1947) n'a pas été qu'un acte de charité envers les Européens, la Turquie et la Grèce ; il s'agissait d'endiguer le communisme. Le plan Marshall avait le double objectif de contenir le communisme et de reconstruire une Europe dévastée afin de créer un marché pour les produits américains. En matière économique, les États-Unis qui prônent et prêchent toujours la liberté des échanges et la libre concurrence n'hésitent pas à utiliser les moyens de la NSA (National Security Agency) pour espionner³¹ les entreprises européennes et leur prendre des marchés. Ils n'hésitent pas non plus à « écouter » les dirigeants européens, ainsi que l'a révélé l'affaire Snowden, et ils usent de tout un arsenal juridique pour torpiller les concurrents économiques de leurs entreprises³². Le double discours a continué après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'empire soviétique. Les présidents successifs, y compris les démocrates Clinton et Obama, se déclaraient en faveur des droits de l'homme et n'hésitaient pas à sanctionner la Birmanie. Mais ils plaçaient toujours les intérêts stratégiques américains avant la défense des grands principes, ne voulant pas se priver de contrats, échanges commerciaux, accès au pétrole ou ventes d'armes. D'où le traitement privilégié de l'Arabie Saoudite après les attentats terroristes de 2001 alors que la quasi-totalité des terroristes venait de ce pays.

Le facteur D. Trump

Malgré ce double discours, tout a changé avec D. Trump. Ses paroles racistes et la politique anti-immigration constituent autant d'attaques en règle contre la *rule of law* (primauté du droit) et le rêve américain, dans un pays qui s'est construit sur des vagues successives d'immigrants. Le rêve américain est depuis longtemps soumis aux assauts des politiques économiques et fiscales des Républicains et le résultat est une montée des inégalités, étudiées par Thomas

³¹ Christian Harbulot, « La guerre économique et le *soft power* économique américain », in *Séduction et manipulation : le soft power américain*, *Conflits*, hors série 7, 2018.

³² Ali Laïdi, *Le Droit, nouvelle arme de guerre économique*, *Comment les États-Unis déstabilisent les entreprises européennes*, Actes Sud, 2019.

Piketty par exemple³³. Joseph Stiglitz³⁴, prix Nobel d'économie, soulignait dès 2011 la relation entre montée des inégalités et perte d'influence du rêve américain. C'est parce que le reste du monde a commencé à percevoir l'échec du capitalisme américain, qui n'a pas apporté la croissance durable mais des inégalités considérables, que le modèle américain fait de réussite économique et d'attrait pour la démocratie perd de son attrait. L'autre composante de l'exceptionnalisme américain, le volet « démocratie et primauté du droit », est attaquée quotidiennement par le président Trump.

Beaucoup avait prédit que la perte d'influence des États-Unis proviendrait de facteurs externes – militaires ou économiques. Mais, malgré la montée de la Chine et des BRICs, les États-Unis demeurent la première puissance économique, militaire et diplomatique mondiale. Or, une partie de son pouvoir a toujours tenu à son *soft power*, conceptualisé par Joseph Nye³⁵, car les États-Unis ont toujours su combiner leur pouvoir de séduction à leur puissance économique et militaire. Mais le président Trump a négligé le *soft power* au profit du transactionnel et des sanctions et sa préférence affichée pour les autocrates et les dictateurs a porté des atteintes répétées au *soft power* états-unien. Ceci apparaît clairement lorsqu'au lieu de rendre sa première visite à un allié des États-Unis, comme c'est la tradition, il va d'abord en Arabie Saoudite ou lorsqu'il complimente des chefs d'État que ses prédécesseurs refusaient de recevoir à la Maison-Blanche. Lorsqu'il indique avec délectation que ces gens-là ne « lisent pas leurs droits aux inculpés », c'est l'autocrate en lui qui transparait ainsi que sa haine profonde et son mépris pour tout ce qui constitue le cœur de la culture juridique américaine : la Grande Charte (*Magna Carta*), la Déclaration des droits, la présomption d'innocence, la garantie d'une procédure juste (*due process*) et le respect de la primauté du droit. Un domaine où les actes et propos du président Trump ont une influence dangereuse est la liberté de la presse. Quand Donald Trump critique les médias et n'accorde de rares interviews qu'à la

³³ Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle* (Le Seuil, 2013) ; *Rapport sur les inégalités mondiales*, 2018.

³⁴ Joseph Stiglitz, *Le Prix de l'inégalité*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2012.

³⁵ Joseph P. Nye, *The Future of Power*, New York, Public Affairs, 2011. Voir Olivier Zajec, « Les nouvelles fragilités du *soft power* américain », in *Séduction et manipulation : le soft power américain*, *Conflits*, hors série 7, 2018.

chaîne de droite Fox News qui lui est toute acquise, les autocrates à l'étranger, qui, comme Trump, considèrent les médias comme des ennemis et empêcheurs de tourner en rond, n'hésitent plus à s'attaquer à la liberté de la presse, à traîner les journalistes en justice ou à les emprisonner, voire les assassiner.

Les États-Unis n'ont jamais été parfaits, mais au moins ils portaient la bonne parole via leur exceptionnalisme affiché et leur désir de changer le monde à leur image idéalisée. Or, les actes et les paroles de D. Trump étaient ceux du président des États-Unis et ont pesé du poids de la première puissance diplomatique, économique et militaire dans le monde. Tous les pays et dirigeants de la planète ont pris bonne note des mauvais signaux qui en émanaient. En donnant le mauvais exemple, D. Trump a incité ces pays à ne pas respecter l'indépendance du judiciaire et la liberté de la presse, conditions parmi d'autres, visibles et essentielles à un fonctionnement démocratique et à la primauté du droit.

Affaire ukrainienne et exportation de la corruption interne

En raison des efforts de l'administration Trump et du ministère de la Justice (DOJ) pour empêcher l'inspecteur général des renseignements (ICIG) de transmettre aux membres du Congrès, en vertu de la procédure prévue par la loi, l'alerte d'un lanceur d'alerte, on a appris en septembre 2019 la teneur de la conversation téléphonique du 25 juillet 2019 entre le président Trump et son homologue ukrainien. Donald Trump y demandait un « service », une déclaration publique des Ukrainiens annonçant l'ouverture d'une enquête sur la corruption (non avérée) de Joe Biden, principal concurrent du président à cette époque. Bien que la transcription de la conversation ne fasse pas apparaître de « donnant-donnant » (*quid quo pro*) direct et explicite, le calendrier de la suspension du versement de 400 millions de dollars d'aide militaire votée par le Congrès et le report d'une visite du président Zelensky à Washington parlent d'eux-mêmes.

L'Ukraine a pénétré le domaine de la politique américaine quand Paul Manafort est devenu directeur de campagne de D. Trump au printemps 2016. Il était en Ukraine depuis plus de dix ans et y gagnait des dizaines de millions de dollars pour des activités de lobbying en faveur du président ukrainien prorusse

Ianoukovytch et des oligarques pro-Poutine. Mais Manafort n'était pas seul. Depuis le milieu des années 2000, pléthore de consultants et de lobbyistes, des Républicains comme Manafort, mais aussi des Démocrates, proches d'Obama ou de Bernie Sanders, ont commencé à exporter leurs compétences politiques et les ont mises au service d'individus aussi peu recommandables que les oligarques ukrainiens. Ils ont exporté la corruption systémique des États-Unis, résultat de l'argent des contributions et publicités électorales et du lobbying omniprésent³⁶. Ils ont sapé la cause de la démocratie et, 24 ans après les propos optimistes du président Clinton sur la démocratie ukrainienne, le pays est moins démocratique aujourd'hui, ainsi que cela ressort du projet *Varieties of Democracy*³⁷. Les États-Unis, non contents de ne pas montrer l'exemple, exportent leur corruption et leurs dysfonctionnements politiques. Que devient alors l'axiome de base de la politique étrangère américaine – les États-Unis ont le droit de diriger parce qu'ils sont « meilleurs » que les autres pays ?

La facilité avec laquelle D. Trump a révélé la teneur de la conversation, alors que ses proches l'incitaient à refuser, montre qu'il était inconscient des conséquences et qu'il fonctionne plus comme un gangster ou un mafioso qui réclame un versement pour assurer la « protection » d'un commerce que comme le président de la première puissance. Il ne s'agit plus du drapeau ukrainien flottant à la Maison-Blanche, mais d'échanges de bons procédés (*quid pro quo*) et de tractations corrompues. Le président Zelinsky prenait soin de préciser qu'il descendait à l'hôtel Trump lors de ses séjours à New-York, acceptant l'idée d'un donnant-donnant : s'il aide le président Trump à s'enrichir et à gagner en 2020, il se gagnera les bonnes grâces du président américain et pourra aider son pays.

51

L'affaiblissement du camp occidental et de ses valeurs

Par ses paroles et par ses actes, en attaquant ses alliés traditionnels que sont l'Union européenne, le Canada, le Japon, D. Trump a affaibli le camp occidental au moment où la Chine

³⁶ Voir Anne E. Deysine, *Les États-Unis et la démocratie*, L'Harmattan, 2019.

³⁷ Le projet *Varieties of Democracy* est hébergé à l'université de Gothenburg, Suède. Voir <<https://scholar.harvard.edu/aglynn/varieties-democracy>>.

et la Russie ont assumé leur désir de leadership. Cela s'est fait au détriment des valeurs occidentales, liberté, égalité, respect de la primauté du droit, au cœur de l'ordre libéral international³⁸ qui a pris naissance après la Deuxième Guerre mondiale avec les États-Unis à sa tête. Elizabeth C. Economy³⁹ montre comment un État illibéral, la Chine, a profité de l'ouverture des marchés américains et européens pour promouvoir ses intérêts économiques, ses valeurs non libérales et devenir « le porte-étendard des pays déçus et désenchantés par les modèles européens et américains de démocratie libérale ». Et comme la Chine, à la différence des institutions financières internationales comme la Banque mondiale, ne pose aucune condition (respect des droits humains ou lutte contre la corruption), elle exporte son non-respect de la primauté du droit avec jusqu'à début 2021, aucun front commun des démocraties pour lui résister.

Joe Biden a bien compris la nécessité d'un « modèle/exemple à suivre » et d'un défenseur des valeurs démocratiques dans le monde. Ses premières nominations semblent indiquer un retour à une Amérique plus moralisatrice et interventionniste et un retour partiel à l'exceptionnalisme⁴⁰. Mais s'il veut rendre aux États-Unis leur rôle de champion de la démocratie, des droits humains et des élections libres, il lui faut commencer par mettre de l'ordre dans la maison états-unienne, ce qui implique des poursuites diligentées par le ministère de la Justice alors qu'il recherche le consensus et l'apaisement pour le pays. Au Congrès, ce ne sera pas chose facile, même si les démocrates emportent les deux sièges de sénateurs en Géorgie le 5 janvier 2021.

52

³⁸ Pour les défenseurs de cet ordre, c'est grâce à lui que le monde a connu la paix pendant 70 ans et cet ordre a été le vecteur principal de l'engagement américain dans le monde. Voir John Ikenberry, « Liberal Internationalism 3.0: America and the Dilemmas of Liberal World Order », *Perspectives on Politics*, vol.7, No. 1, 2009.

³⁹ Elizabeth C., Economy, *The Third Revolution, Xi Jinping and the new Chinese State*, Oxford University Press, 2018.

⁴⁰ Certains y sont opposés. Voir « Biden Wants America to Lead the World; It shouldn't », Peter Beinart, *New York Times*, déc. 2020.

TRUMP OU L'EXPORTATION DE LA CORRUPTION SYSTÉMIQUE

Résumé:

Outre la corruption classique, il existe aux États-Unis une corruption plus large qui ne peut être ni interdite ni poursuivie en raison de la définition restrictive de la corruption adoptée par la Cour suprême. Cette corruption interne systémique a été accentuée par le président Trump et ses violations répétées de tous types de normes. Par son mauvais exemple, il a fait sauter les verrous et garde-fous et incité à la corruption à l'étranger. Il a aussi exporté le modèle américain de corruption en proposant le même type d'échanges de bons procédés au président ukrainien, affaiblissant un peu plus l'exceptionnalisme états-unien.